## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

UNIVERSITÉ DE LA ROCHELLE

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE

## DIPLÔME UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE

Vu le code de l'Éducation, notamment ses articles L.613-1 et D.613-6;

Vu l'arrêté du 22 mai 2018 accréditant l'Université de La Rochelle en vue de la délivrance de diplômes nationaux;

Vu les pièces justificatives produites par M. Rémi MIGNON, né le 29 juin 2000 à PERIGUEUX (24) en vue de son inscription au Diplôme Universitaire de Technologie, spécialité INFORMATIQUE;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes et au stage prévus par les textes réglementaires;

le DIPLÔME UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE, spécialité INFORMATIQUE

est délivré à M. Rémi MIGNON

au titre de l'année universitaire 2020-2021 pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à La Rochelle, le 22/11/2021

Le titulaire

Nº 202104661

Jean-Marc OGIER



Président de l'Université

Cyrille BARTHÉLÉMY



Directeur de l'IUT

Bénédicte Robert



Rectrice de l'académie de Poitiers Chancelière des universités

LAROCEL

14695035